



Bâtir les solidarités

Elkartasunak Eraiki

Union des associations œuvrant pour les solidarités sociales au Pays Basque

Charte de l'association

1. Préambule

La question sociale au Pays Basque

Peuplé de 300 000 personnes réparties sur 158 communes rassemblées dans une Communauté d'Agglomération, le Pays Basque est un territoire doté de nombreux atouts, qui contribuent à son attractivité et à une certaine prospérité. Mais il est aussi confronté à une situation sociale préoccupante.

1. La pauvreté

Les définitions qu'en donnent l'Union Européenne ou l'INSEE l'établissent à plus de 13% de la population nationale.

A l'échelle du Pays Basque seraient donc concernées environ **40 000 personnes**.

La pauvreté englobe l'ensemble des aspects de l'existence individuelle et collective : bien sûr des revenus insuffisants et/ou irréguliers et l'absence de réserves, mais aussi le défaut de pouvoir : l'absence de maîtrise sur les conditions matérielles et institutionnelles de sa situation, la précarité, la dépendance, la fragilité voire l'inexistence de réseaux de socialisation, le défaut de savoir (capital scolaire et culturel, capacité à se repérer dans le monde et y agir).

Des études ont mis en évidence que 55% des français jugent que leur vie quotidienne est menacée par la pauvreté, alors que 38% disent y avoir été confrontés (avec, symptôme marquant, l'impossibilité de se soigner ou de se maintenir en bonne santé qui concerne 1/5 de la population).

La pauvreté au Pays Basque : les demandes et sollicitations de toute nature auprès des acteurs sociaux signent une dégradation sociale conduisant un nombre croissant de nos concitoyens vers la pauvreté et même la misère. On observe ainsi une augmentation du public des jeunes adultes en déshérence, des travailleurs pauvres et des femmes victimes de violences conjugales, des personnes âgées isolées. Les pertes de logements sont en nombre croissant et le déficit des dispositifs d'hébergement d'urgence et d'insertion ne cesse de s'aggraver. Ces quelques exemples illustrent une réalité préoccupante.

2. Le contexte économique et social :

Des facteurs sociétaux impactent diverses franges de la population

- chômage élevé,
- discrimination par les revenus, mais aussi homophobie, sexisme, racisme,
- inégalité par rapport aux problèmes de santé, à l'accès à la culture et aux services du numérique.
- risques divers d'exclusion,
- tensions familiales, familles éclatées, monoparentalité,
- carences dans les soins et l'accompagnement des personnes en situation de handicap et/ou de dépendance,
- précarité des systèmes de protection sociale,
- inéquation entre les besoins/attentes des jeunes et les offres très disparates du territoire,
- désertification en marche des campagnes et zones de montagne,
- entraves diverses à la mobilité,
- rareté et fragilité de l'Economie Sociale et Solidaire et déficit d'outils d'insertion par l'économie,
- segmentation de l'action publique par publics cibles.
- dispositifs répressifs envers les migrants et demandeurs d'asile, y compris les mineurs isolés.

3. L'action sociale au Pays Basque

L'action conjuguée de nombreux intervenants publics et privés, largement soutenue par les solidarités familiales et locales, contribue à contenir et soulager les effets désastreux des diverses fractures sociales : un travail quotidien s'appuyant sur des financements publics, mais aussi sur la mobilisation de contributions financières et matérielles d'origines diverses. Une action qui fait un large appel au bénévolat et qui palie la faiblesse d'actions et de budgets des services publics dont la mission constitue pourtant une des responsabilités.

Peut-on pour autant considérer que le problème est jugulé ? L'action sociale a fait des progrès importants mais les entraves sont nombreuses dans les grandes, mais aussi les petites communes.

La multiplicité des acteurs sociaux, la superposition confuse de leurs diverses compétences, le manque encore criant de coordination des interventions à la bonne échelle, un déficit de prospective, une écoute souvent insuffisante entre décideurs politiques et acteurs de terrain, la faible lisibilité pour les personnes en situation de besoin, sont quelques-unes des raisons qui obèrent l'efficacité et la stabilité des politiques en œuvre.

Sur le plan économique, il est instructif de noter que le secteur associatif et plus particulièrement le secteur social est un créateur d'emplois avec une croissance plus soutenue que l'ensemble du secteur privé. Ainsi, en Pyrénées-Atlantiques, on recensait en 2016 environ 22 500 salariés associatifs dont 57% dans le domaine social et médico-social. Cela représentait 12% de l'ensemble de l'emploi dans le secteur privé. Et en Pays Basque, on peut retenir les ordres de grandeur suivants : 40 000 bénéficiaires ; 12 800 salariés ; plus de 1 000 bénévoles très engagés.

L'action sociale sur le territoire doit donc être appréhendée dans toutes ses dimensions, l'accompagnement des personnes en situation de fragilité ou en risque de le devenir, bien sûr, mais aussi comme un acteur économique essentiel.

4. La bientraitance et la lutte contre les inégalités

L'action sociale se doit d'abord d'apporter des réponses sans cesse adaptées aux besoins des personnes fragiles ou en risque de l'être. Ces besoins, prégnants et en croissance, s'inscrivent dans un large panel de problématiques dont :

- le vieillissement de la population et la question de la dépendance,
- le manque de perspective pour une part significative des nouvelles générations, avec, phénomène nouveau, la crainte d'une dégradation par rapport à la génération précédente,
- un système de protection sociale tirailé, dans un contexte de crise, entre des besoins en croissance et une assiette de financements déstabilisée,
- les défis de l'emploi, dans un contexte de mutations économiques profondes,
- le poids d'une régulation publique qui se renforce, avec le recours, néfaste, à des mises en concurrence entre acteurs sociaux.
- l'échec relatif des luttes contre les exclusions, au vu de la persistance de la pauvreté et son émergence sous de nouvelles formes (travailleurs pauvres, situation sanitaire dégradée, illettrisme, mal logement et absence de logement, ...)
- une société multiculturelle partiellement bloquée qui échoue à renouveler ses mécanismes d'intégration, avec la montée de l'individualisme et du communautarisme, - la persistance des discriminations sous toutes ses formes. - la perte de repères sociaux et l'érosion du sentiment d'appartenance au détriment de la participation et du fonctionnement démocratique.

L'enjeu est de lutter contre toutes les exclusions génératrices de souffrances multiples. Mais l'action sociale n'a pas une vocation uniquement réparatrice et curative. Elle doit contribuer aussi au développement des solidarités et à la revitalisation du lien social.

Car il s'agit bien de transformer des problèmes individuels en cause commune ayant droit de cité et poids dans le débat politique, en favorisant l'exercice de la citoyenneté. Les bénéficiaires et destinataires des politiques publiques ne sont pas réductibles à un statut de simples allocataires. Il faut leur permettre de devenir les acteurs de leur émancipation.

La présence quotidienne sur le terrain des acteurs sociaux, en interaction souvent ancienne avec la détresse sous toutes ses formes, se concrétise dans l'accompagnement, mais aussi l'écoute et l'analyse. Cela confère à ces intervenants un capital de connaissances, une compétence, qui les légitime dans diverses fonctions, bien au-delà d'un rôle d'opérateur :

- veille et alerte,
- anticipation et prévention,
- expertise et innovation,
- critique et interpellation,
- mobilisation des personnes dans des démarches collectives.

Et pour peser efficacement sur les orientations de la société et les politiques publiques qu'elles génèrent, les acteurs sociaux doivent s'épauler et développer collectivement une action globale sur l'organisation sociale et économique de notre territoire, sur la façon d'envisager la solidarité entre tous ceux qui l'habitent.

1. Engagement

Fortes de leurs spécificités et de leur histoire, les associations et fondations signataires partagent un socle de valeurs et de principes, dont chacune est garante et sur lequel elles construisent leurs actions individuelles et collectives :

Le refus

- De la misère,
- De toutes les discriminations, qu'elles soient fondées sur le sexe, l'orientation affective, l'identité de genre, l'âge, le physique, le handicap, la sérologie, l'origine ethnique et culturelle, la situation économique, sociale ou toute autre particularité qui porterait atteinte aux droits humains.
- De tout prosélytisme politique ou religieux

Pour

- La solidarité et l'égalité des droits
- Le respect des personnes, leur dignité, leur singularité.
- La non lucrativité des actions solidaires
- La laïcité
- Une citoyenneté de participation, visant la restitution d'un pouvoir d'agir pour les personnes concernées.
- La confidentialité par rapport à toute information entendue sur l'histoire de la personne.
- L'entraide inter-associative, dans une optique de transformation sociale et sociétale, notamment au travers de :
 - o La défense d'un cadre de références et de valeurs partagées, l'élaboration commune de la parole, le principe d'une délégation et représentation collective, un devoir d'information interne ;
 - o Un partage dans l'exercice de fonctions de veille, d'alerte, de prévention, de mise en œuvre des actions, de suivi et d'évaluation.